

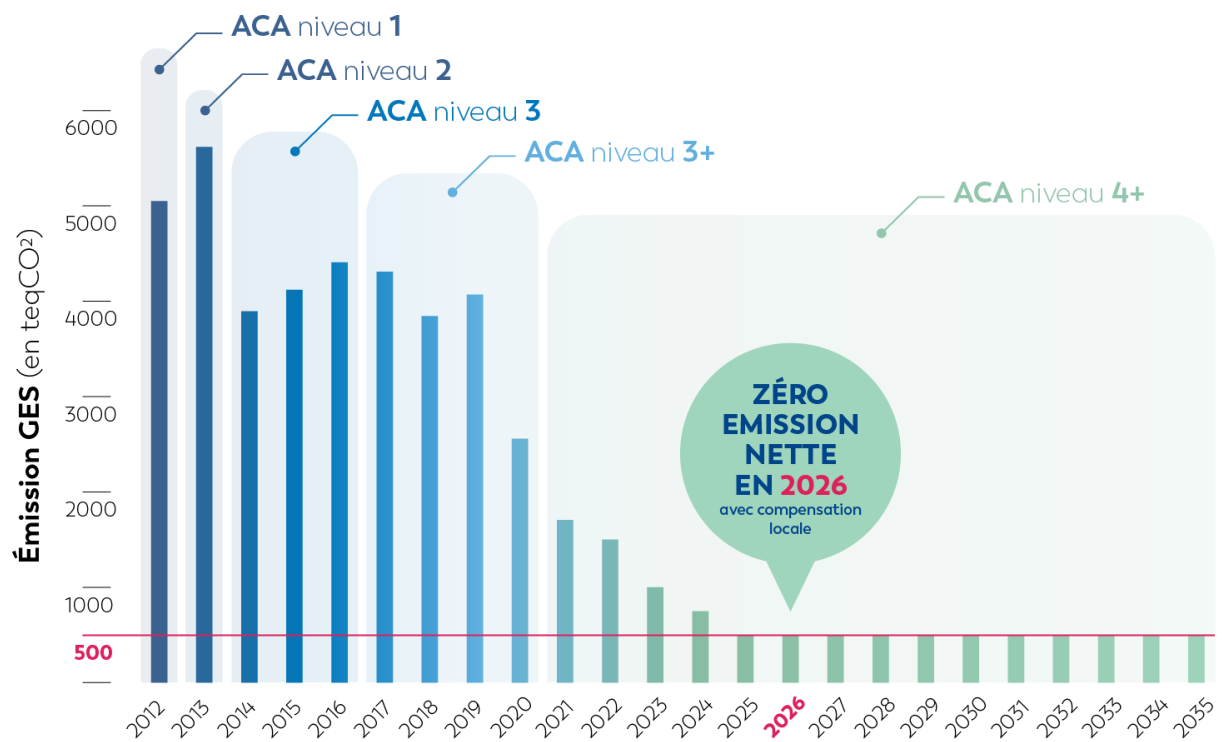
Trajectoire des émissions de gaz à effet de serre

La figure ci-après présente la trajectoire des émissions de gaz à effet de serre d'Aéroports de Lyon sur sa plateforme Lyon-Saint Exupéry, pour les postes d'émissions listés en Annexe 1 (Scope 1 et 2):

- durant la période 2012-2021 (émissions calculées à partir de données d'activité, vérifiées indépendamment et certifiées par le programme Airport Carbon Accreditation). La mise en place de leviers tels que le recours à l'électricité verte, le passage aux éclairages LED et la décentralisation des réseaux de chaleur a permis une baisse des émissions jusqu'en 2019 malgré une activité aéroportuaire en nette hausse. Une activité moindre due à la Pandémie et la mise en place de nouveaux leviers dont le recours partiel au biogaz et un suivi amélioré des fluides frigorigènes ont ensuite permis une baisse significative des émissions en 2020 et 2021.
- durant la période 2022-2035 (estimations issues de projections de données d'activité). La poursuite de la réduction tient compte de la mise en œuvre prévue de leviers de réduction - notamment le recours croissant au biogaz jusqu'à atteindre 100% et l'électrification massive de la flotte de véhicules.

Ces émissions sont calculées sur le périmètre défini par le programme Airport Carbon Accreditation pour le niveau de certification visé, en valeur « market-based » pour ce qui concerne les consommations énergétiques (facteurs d'émissions spécifiques aux contrats de fourniture d'énergies souscrits par ADL). Elles sont calculées et affichées en tonnes équivalent CO2 pour l'activité de l'année calendaire (du 1er janvier au 31 décembre).

L'objectif d'Aéroports de Lyon est de réduire ses émissions jusqu'à atteindre un volume résiduel incompressible minimal, d'environ 500 tonnes équivalent CO2 par an dès l'année 2025, et de s'y maintenir les années suivantes. Dès 2026, grâce à une compensation locale, Lyon Aéroport atteindra le zéro nette émission.



* émissions calculées sur le périmètre défini par le programme Airport Carbon Accreditation pour le niveau de certification visé, en valeur « market-based »